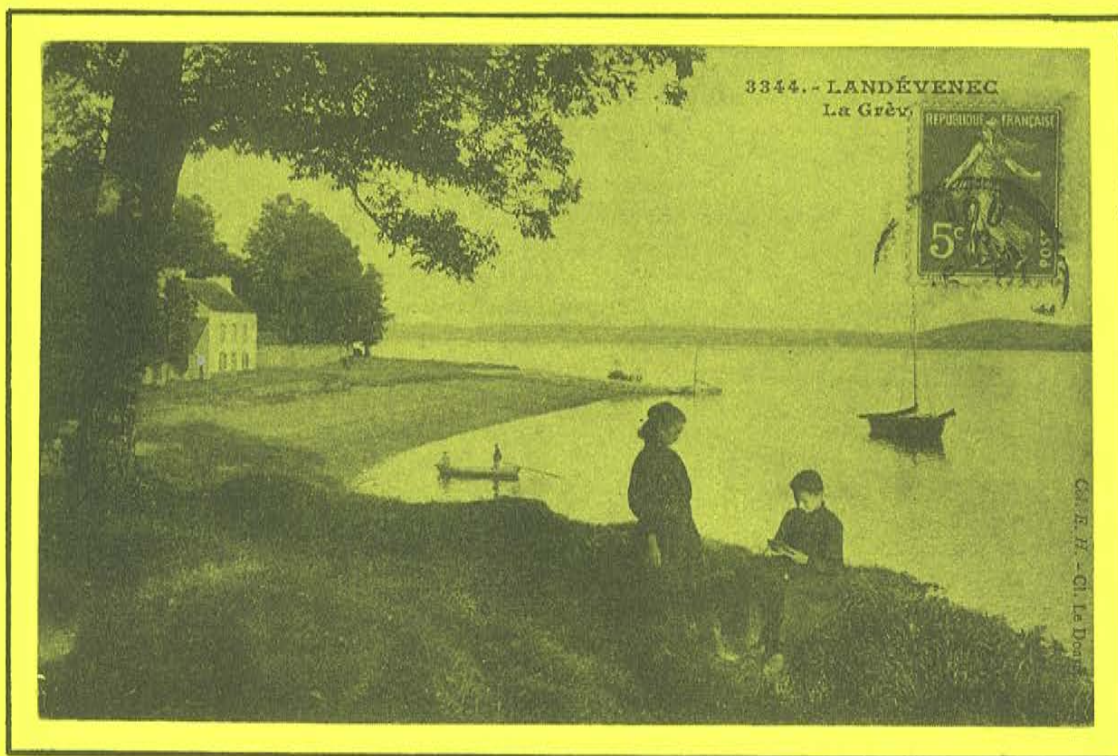


LANDEVENEC



BULLETIN du

SYNDICAT d'INITIATIVE



Port-Maria vers 1910 (cliché Le Doaré)

N° 14 JUIN 1988

EN BREF ...

Un nouveau dépliant touristique :

En 1985, l'association Avel Beg Ar Ster avait fait éditer un dépliant présentant LANDEVENNEC en tant qu'escale nautique entre BREST et PORT-LAUNAY, CHATEAULIN.

Ce dépliant étant pratiquement épuisé, le Syndicat d'Initiative, avec la participation de l'Agence de Développement Touristique de la Presqu'île de CROZON et le Crédit Agricole, vient de faire réaliser un nouveau document présentant plus globalement notre Commune.

Le tirage sera de 10 000 exemplaires avec des éditions en anglais et allemand.

La signalisation touristique :

Une réflexion a été menée au niveau de l'Agence de Développement Touristique de la Presqu'île de CROZON et du Parc Naturel d'Armorique sur l'opportunité d'une nouvelle signalisation touristique alliant efficacité et esthétique, évitant ainsi l'enlaidissement de certains secteurs par une inflation de panneaux disparates.

Cette nouvelle signalisation devrait être en place pour l'été.

Un court de tennis à LANDEVENNEC :

Les travaux d'aménagement du terrain de tennis sur le terrain mis gracieusement à la disposition de la Commune par Robert PLANET, rue Bérénéz, devraient débuter en septembre.

Persuadé qu'il s'agit là d'un équipement touristique important pour Landévennec, équipement également souhaité par certaines personnes de la Commune, le Syndicat d'Initiative a décidé d'y apporter son aide à hauteur de 20 000 Francs.

Descente de l'Aulne :

Au début du siècle, les vapeurs débarquaient régulièrement à LANDEVENNEC des Brestois ou des personnes de la région de Chateaulin, Port-Launay.

Recréer ces promenades était une idée souvent reprise par le Syndicat d'Initiative et la Municipalité.

Cette année, grâce à l'aide déterminante du Groupement d'Action Touristique, plusieurs descentes de l'Aulne furent assurées au printemps par la vedette ROSMEUR (Douarnenez), d'autres suivront en septembre-octobre et peut-être plus régulièrement l'an prochain.

Pour tous renseignements concernant les horaires, consulter "Le Télégramme" ou s'adresser à la mairie.

Au camping :

L'aire de jeux située près du camping avait bien piètre allure, certains vandales ayant prêté main forte à l'érosion du temps.

L'acquisition de bancs et d'une balançoire, la rénovation d'une autre balançoire permettront sans doute à nouveau aux enfants de s'amuser.

Au cimetière des bateaux :

Quelques mouvements encore cette année :

- 15 mars : départ du "Casabianca" pour un chantier de démolition espagnol,
- 25 mai : arrivée de l'escorteur "Cassard" (venant de Lanvéoc-Poulmic où il servait de brise-lame) et du dragueur "Berneval".

LES FETES DE L'ETE

- JUILLET-AOUT : à l'ancienne école de Kerdilès, exposition sur le thème "connaissance de la mer - algues et coquillages" organisée par le cercle philatélique de la Presqu'île de CROZON. Un souvenir philatélique a été édité pour la circonstance et sera mis en vente. Entrée gratuite.
- 3 JUILLET : bourse d'échanges de cartes postales anciennes (en collaboration avec le cercle cartophile du Finistère).
- 9 JUILLET : représentation théâtrale de la Vie de Saint-Gwénolé par une troupe de Cornouaille Anglaise (Abbaye - 20 Heures).
- 10 JUILLET : kermesse
- 23 JUILLET : semi-marathon (départ à 18 Heures de Port-Maria)
- 7 AOUT : fête des Vieux Métiers organisée par l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) et l'Association "Ar Micherïou Koz".
- 21 AOUT : fête des Hortensias.

UN LOURD PASSE....

A la fin du mois de janvier, à moins que février ne fût déjà entamé, il est arrivé avec beaucoup de discrétion dans l'anse de Penforn passant quasiment inaperçu au visiteur qui, du belvédère, porte plus volontiers le regard sur l'imposante masse du "Bidassoa" ou sur la petite flotille de drageurs entourant le "Casabianca".

Il ? Souvenez-vous... C'était à l'automne dernier. Le 30 octobre 1987, les douaniers interceptaient au large de l'île de Batz un caboteur panaméen du nom de l'"EKSUND" contenant plus de 150 tonnes d'armes et de munitions. A bord, cinq Irlandais.

Depuis trois jours, la brigade aérienne de la Douane française surveillait le navire. Intriguée par certaines manœuvres à bord du caboteur : gonflement d'un énorme zodiac, tenue de plongée revêtue par trois hommes, ordre était donné à la vedette de LEZARDRIEUX d'intervenir. Il était 18 H 26 le vendredi 30 octobre quand l'arraisonnement eut lieu. Ni le capitaine HOPKINS, la cinquantaine, ancien agent de voyage en faillite, ni les quatre autres membres d'équipage, trente ans environ, n'offrirent la moindre résistance.

Les douaniers ne se doutaient pas encore qu'ils venaient de réaliser la plus importante saisie d'armes en Europe occidentale depuis la Seconde Guerre Mondiale : 20 missiles SAM 7, des lances roquettes, plusieurs milliers de mitraillettes Kalachnikov de fabrication roumaine, une dizaine de tonnes d'obus de 106 mm, des obus de mortiers etc.

Construit en 1937 aux Pays-Bas, l'EKSUND (40 m de long, 7m de large, 250 tonneaux) servait précédemment au négoce plus pacifique des grains en Mer Baltique. Le capitaine HOPKINS en avait pris possession en juin 1987 au port suédois de KALMAR. La vétusté du navire était grande, "il a vraiment la gueule de l'emploi" commentera un douanier.

Selon les dires du capitaine, l'EKSUND aurait quitté MALTE le 11 octobre pour se rendre à KIEL en Allemagne Fédérale. La provenance des armes n'est pas facile à situer, sans doute ont-elles été chargées lors d'une escale à TRIPOLI en Lybie. Aucune marque d'origine sur les caisses, les numéros des armes étant limés pour rendre impossible toute identification. Leur destination était très certainement l'armée indépendantiste irlandaise, l'I.R.A. La presse d'Outre-Manche ne manquera d'ailleurs pas de donner un large écho à cette affaire et le Premier Ministre britannique, Madame TATCHER, adressera ses félicitations aux douanes françaises.

On saura plus tard que le capitaine HOPKINS n'en était pas à son premier voyage et qu'il avait ainsi acheminé plusieurs cargaisons d'armes vers l'Irlande à bord de différents bateaux, le débarquement se faisant par fraction d'environ une tonne à l'aide de canots pneumatiques venant échouer sur des plages isolées.

Une récompense de 500 000 dollars soit environ 3 000 000 francs attendait le capitaine si son bateau était parvenu à destination. Hélas !

Pourquoi naviguait-il si près des côtes françaises très surveillées dans ces parages ? Pourquoi cette mise à l'eau d'un pneumatique ? Difficile à dire... Un débarquement d'armes était-il envisagé sur l'une de nos plages ? Peu probable. Autant de questions auxquelles le capitaine devra fournir des réponses convaincantes.

Après son arraisonnement, l'EKSUND fût conduit au port voisin de ROSCOFF où une seconde surprise attendait les douaniers qui ne tardèrent pas à découvrir le dispositif mis en place permettant de faire sauter le navire en quelques instants à l'aide de mines commandées de la passerelle. Le car-ferry en provenance de PLYMOUTH ne pût d'ailleurs entrer à ROSCOFF tant que les plongeurs-démineurs de la Marine Nationale venus de BREST n'eurent pas neutralisé cette diabolique machinerie.

Aujourd'hui, l'EKSUND connaît la quiétude des eaux de LANDEVENNEC où il finira vraisemblablement ses jours comme l'avait fait avant lui, il y a une quinzaine d'années, le TRANSAFRICAN II, autre caboteur arraisonné par la Douane pour négoce clandestin.

Plus de 150 tonnes d'armes et de munitions
saisies par les douaniers au large de l'île de Batz (Finistère)

**Les trafiquants
avaient piégé le cargo**

« Eksund »
Les armes ont été
embarquées à Tripoli

**Une bombe flottante
dans le port de Roscoff**

Un véritable arsenal se trouvait à bord de l'« Eksund » :

**20 missiles SAM 7
et des milliers d'armes**

Le dossier de l'« Eksund » confié
aux spécialistes de la lutte anti-terroriste

Les armes de « L'Eksund »
étaient destinées
à l'Armée républicaine irlandaise

UNE NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE

Quand juin s'achèvera, Madame GOURMELON aura quitté le secrétariat de la mairie pour une retraite bien méritée après bientôt 28 années au service de tous, tant par son travail de mairie que par les aides les plus diverses apportées aux associations et à chacun d'entre nous.

Ce dévouement lui a valu l'an dernier de se voir décerner la Médaille d'Argent Départementale et Communale.

Cette retraite, nous la lui souhaitons longue et heureuse, persuadés qu'elle trouvera encore bien des façons de servir LANDEVENNEC.

La nouvelle secrétaire, Madame Jeanne MEROUR de Tal-Ar-Groas (CROZON) prendra ses fonctions le 1er juillet.

Ainsi à Jeannette, succèdera Jeannette ...

Les secrétaires de mairie à Landévennec :

Il y a quelques décennies, la fonction de secrétaire de mairie était fréquemment assurée par l'instituteur. Ce fût le cas avec Amédée PLANET, nommé à l'école du bourg à la rentrée de 1897.

La guerre occasionnant une surcharge de travail administratif, Amédée PLANET souhaite, en 1919, se retirer après 22 ans de fonction. Il fallut alors rechercher un nouveau local pour la mairie car le secrétariat se trouvait à l'école, chez l'instituteur. C'est ainsi que la maison de Madame Veuve GUEGUENIAT, près de l'église, devint à son tour mairie et Joseph SALAUN, secrétaire.

septembre 1897 à décembre 1919	: Amédée PLANET (Instituteur au Bourg)
janvier 1920 au 30 juin 1934	: Joseph SALAUN (Fiezen)
1er juillet 1934 au 28 février 1950	: Noël-Henri MAZEAS (Bourg)
1er mars 1950 au 27 février 1952	: Yves ELY (Lanvers)
27 février 1952 au 15 avril 1952	: Jeanne MAZEAS, intérimaire (Bourg)
16 avril 1952 au 31 juillet 1960	: Simone MARCHADOUR (Belle-Vue)
1er août 1960 au 30 juin 1988	: Jeanne GOURMELON (Kerberon)
à partir du 1er juillet 1988	: Jeanne MEROUR (Tal-Ar-Groas - CROZON)

MONSIEUR L'ABBE JEAN MARIE SALAUN

Monsieur l'abbé Jean Marie SALAUN (1) était né le 27 mai 1856 à LANDEVENNEC, d'une famille aisée (2), mais surtout très chrétienne et qui a donné effectivement à l'Eglise beaucoup de religieuses et de prêtres.

Quand on demeure presque au bourg (3) et que l'on répond bien au catéchisme, comment ne pas être remarqué au presbytère ? M. KERAUDREN, le vicaire de l'époque, proposa des leçons à la fois à Jean Marie et à son frère Paul (4), sensiblement plus jeune, et il les prépara ensuite au Petit Séminaire, où ils entrèrent tous les deux en cinquième, apprenant à rivaliser de bonne heure par l'intelligence... dans une affection vraiment fraternelle, que les années en s'écoulant ne firent qu'aviver.

A FONT-CROIX et au Grand Séminaire, les études de Jean Marie furent bonnes et sa conduite exemplaire. Puis vint l'année de son sacerdoce, 1880, celle où, après avoir complété sa formation personnelle, l'ordination le rendit plus apte à sanctifier les autres.

D'abord précepteur à NANTES, il fut, quelques mois après, vicaire à CLEDER, belle paroisse très étendue du Haut Léon. C'est dire qu'à cette époque il avait des forces que la maladie, dans la suite, devait peu à peu lui retirer.

En 1893, l'aumônerie de l'Hôpital Civil de BREST se trouvait vacante. Monsieur SALAUN vint occuper ce nouveau poste en pleine épidémie de choléra. Dans l'ardeur de son dévouement, il se consacra tout entier à ses malades, prenant les précautions que conseillait la prudence, mais comptant pour le reste sur la prière. L'administration civile remarqua si bien son zèle qu'elle le proposa pour la médaille... qu'il n'obtint du reste pas, l'ancienneté des services lui faisant alors complètement défaut. Un autre aspect de son caractère se révéla au contact des misères morales qu'il eut à constater dans le milieu où il exerçait à ce moment : ce fut l'indulgence qu'il garda jusqu'à la fin pour les hommes.

L'intelligence, a-t-on dit, est amie de l'ordre. C'est ce qui apparut chez Monsieur SALAUN à tous les moments de sa carrière. Il voulait des règlements simples, clairs, les cérémonies et les offices à des heures précises. Il était impitoyable pour les retards à la messe. Il avertissait, d'abord, les délinquants d'une manière générale, les priait et les suppliait. Et, finalement, s'il y avait encore quelques réfractaires, il faisait verrouiller les portes, donnant avec fermeté une leçon de choses à ceux qui se refusaient à comprendre.

Il fut recteur de TREFLEZ en 1901 (5)... puis recteur de MOELAN en 1910. Dans cette dernière place, il ne resta que dix-neuf mois. Il ne faut pas lui en faire reproche. Son médecin, consulté sur les premières atteintes du mal qui devait plus tard le terrasser, lui permit d'accepter la charge un peu lourde d'une paroisse de six mille habitants. Mais, à l'épreuve, le nouveau recteur vit bien qu'on avait présumé de ses forces et qu'il devait mesurer sa tâche à l'activité qu'il pouvait dépenser.

Il crut que LANDEVENNEC obéirait encore à sa voix. Mais les prêtres ne voient-ils pas tous leurs paroisses natales avec la candeur de leur enfance ? Il y a travaillé, de son mieux, jusqu'au dernier jour.

Pendant la guerre, il fut seul. Peut-être a-t-il précipité sa fin en refusant d'offrir assez tôt une démission, que depuis quelque temps ses amis les plus intimes lui conseillaient de donner. A tous il répondait : "Après la mission !"

Cette mission, il l'a préparée de toutes ses forces. Il en a choisi les ouvriers. Il s'y est intéressé pécuniairement. Il a offert pour son succès une partie des souffrances qu'il supportait sans jamais proférer aucune plainte.

La grippe le contraignit à s'aliter six jours avant sa mort. Elle dégénéra en congestion pulmonaire, et comme il n'avait plus de résistance elle l'emporta. Dieu lui accorda la consolation de revoir son frère avant de quitter ce monde. Il s'éteignit paisiblement le mercredi 11 avril 1923 à onze heures du soir, sans avoir achevé sa soixante septième année.

Cinquante prêtres accourus de tous côtés à ses obsèques dans un pays peu accessible, l'église paroissiale plus remplie qu'aux grands jours de fête, rendirent un suprême hommage à sa mémoire et témoignèrent que les regrets de sa perte étaient unanimes.

Ceux qui l'ont beaucoup aimé auraient sans doute désiré le conserver encore. Mais ils ont pensé que lui-même aura préféré tomber sur le champ de bataille plutôt que, même après ses blessures, se retirer du combat.

D'après "La Semaine Religieuse du Diocèse
de Quimper et de Léon" du vendredi 20 avril 1923.

Relevé par Monsieur le Recteur

- (1) L'Abbé Jean-Marie SALAUN a laissé un grand souvenir dans la mémoire des gens sous le nom de "Tonton Mi".
- (2) Son père, Yves Florentin SALAUN, était marin et sa mère, Marie-Anne BARON, cultivatrice.
- (3) au Ficzen.
- (4) Chanoine Paul SALAUN, né à LANDEVENNEC en 1858, ordonné en 1882, nommé aumônier de l'Adoration de BREST en 1895 où il décédera, inhumé à BREST le 7 mars 1937.
- (5) Le Sous-Préfet de BREST écrivait alors : "les renseignements recueillis sur M. SALAUN sont bons à tous les points de vue. D'un caractère très doux, il jouissait de la considération publique. Son attitude politique a toujours été très correcte". (Archives Départementales 1 V 143).

DE LA SECHERESSE D'UN ETE

Evoquer la sécheresse ne manquera pas de faire sourire après les derniers étés particulièrement maussades. Pourtant, rappelons nous, tout près de nous, 1976...

1896 connut également un de ces étés où notre verte Bretagne prit des allures méditerranéennes, ce qui n'alla pas sans causer certains soucis au Maire de l'époque, Eugène GILBERT, qui se devait d'assurer l'approvisionnement en eau de ses administrés.

La campagne, tout d'abord, souffrait.

"La sécheresse persistante rend cette année plus difficile que jamais aux cultivateurs de la commune l'entretien du bétail et, en leur nom, je sollicite pour eux, une autorisation analogue à celle qui a été accordée en 1893, de faire pâturer leurs bêtes à cornes dans les forêts de l'Etat (Le Folgoet et le Loch)..." écrivait Eugène GILBERT au Sous-Préfet le 16 juillet.

Sept agriculteurs possédant chacun de 3 à 6 vaches s'étaient déjà fait inscrire en mairie pour bénéficier de cette faveur.

Trois jours plus tard, le 19 juillet 1896, le Maire prenait un arrêté pour l'approvisionnement des habitants du bourg.

"Nous Maire de la Commune de LANDEVENNEC...

Considérant que vu la sécheresse persistante les eaux potables font presque défaut au bourg et qu'il existe, tant au groupe scolaire qu'au presbytère, deux puits d'un faible débit, il est vrai, mais fournissant cependant une eau à peu près buvable,

Arrêtons :

Article 1er : A partir du 21 juillet 1896, les habitants du Bourg pourront, de 6 heures $\frac{1}{2}$ à 7 heures $\frac{1}{2}$ du matin, s'approvisionner d'eau au puits du groupe scolaire, et de 3 heures à 4 heures du soir, à celui du presbytère.

Article 2 : Chaque famille ne pourra enlever plus de 2 cruches d'eau par jour dans chaque puits et il est absolument interdit d'en prendre pour un usage autre que celui de la consommation domestique.

Article 3 : Les personnes adultes seules seront admises à prendre de l'eau aux puits précités dont l'accès sera rigoureusement défendu en dehors des heures indiquées plus haut.

Article 4 : La circulation au puits du groupe scolaire se fera par le sentier débouchant sur la grève et il est expressément défendu de traverser les cours des écoles.

Cet arrêté étant essentiellement temporaire, sera rapporté dès que les puits et sources fourniront de l'eau en quantité suffisante".

Un autre puits existait bien dans le secteur du bourg mais celui-ci se trouvait chez Monsieur de CHALUS et les relations entre le Maire et le propriétaire de l'Abbaye étaient on ne peut plus tendues !

Le 20 juillet cependant, Eugène GILBERT écrivit à Louis de CHALUS.

"L'eau potable fait défaut au bourg ; dans quelques jours, elle manquera totalement à ses habitants si la sécheresse persiste. Vous aviez bien voulu, jusqu'à cette année, leur laisser libre d'accès de votre puits de l'Abbaye. Voudriez-vous, jusqu'à la fin des grandes chaleurs, leur accorder la même faveur pendant une heure ou deux de la journée. C'est en somme une question humanitaire qui se pose et, pour ce motif, j'ose espérer qu'elle recevra de vous un accueil favorable."

Eugène GILBERT attendit en vain une réponse, se doutant bien qu'il n'en recevrait jamais. Aussi, le 23 juillet, il écrivit à nouveau au Sous-Préfet pour l'interroger sur la marche à suivre pour réquisitionner le puits de l'abbaye au débit, disait-il, considérable.

"... Il y aura lieu, il me semble, de lui adresser une réquisition.

En prévision de cette nécessité, je vous serais bien reconnaissant de vouloir bien m'indiquer la marche à suivre car le puits du groupe scolaire n'a plus que 60 centimètres d'eau et celui de la cure 2 mètres environ".

Il fut également envisagé de capter l'eau de Stivel-Ber mais une telle réalisation s'avérerait onéreuse et cette source avait un écoulement naturel sur une terre appartenant à ... Monsieur de CHALUS qui s'opposerait certainement à son détournement même partiel.'

Il ne restait donc plus qu'à se satisfaire des deux puits du bourg.

"M. le Recteur a mis le plus aimable empressement à s'exécuter sans même faire allusion à la gêne sérieuse que lui fera éprouver cette mesure puisque pour arriver à son puits, il faudra traverser sa cour et presque tout son jardin". (lettre du Maire au Sous-Préfet - 23 juillet 1896).

R. LARS

Sources :

Archives communales.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES CONJOINTS

A LANDEVENNEC AU 18^e SIECLE

(1700 - 1792)

La mobilité générale à LANDEVENNEC, comme dans la majeure partie des paroisses rurales du Royaume de FRANCE au 18^e siècle est faible. Nous avons présenté cette situation dans le bulletin n° 12 de juin 1987.

Les conjoints "étrangers" (hommes) sont 114 sur 495 ce qui représente 23%.

Les conjointes "étrangères" (femmes) sont 84 sur 495, soit 17%.

Globalement un conjoint sur cinq vient d'ailleurs.

La mobilité, si elle est faible, n'est donc pas négligeable. Elle est cependant tempérée par l'origine géographique des conjoints.

Paroisses d'origine des conjoints :

Total : 495 mariages

	<u>HOMMES</u>	<u>FEMMES</u>
<u>LANDEVENNEC</u>	381	411
<u>Diocèse de Cornouaille (hors LANDEVENNEC)</u>		
- ARGOL	33	47
- TELGRUC	14	15
- CROZON	7	4
- ROSCANVEL	1	
- ROSNOEN	6	5
- TREGARVAN	2	3
- HANVEC	4	2
- LE FAOU	2	1
- RUMENGOL	1	
- DAOULAS	3	
- IRVILLAC	3	
- SAINT NIC	2	1
- PLOMODIERN	1	
- PLONEVEZ PORZAY	1	
- CHATEAULIN	1	
- DINEAULT		1
- QUIMERC'H	1	
- SAINT-SEGAL	1	
- LOPEREC		1
- BRASPARTS	1	
- QUIMPER	3	
- GUENGAT	1	
- ERGUE-GABERIC	1	

	<u>HOMMES</u>	<u>FEMMES</u>
- PLOARE	3	
- SPEZET	1	
- BANNALEC	1	
- CONCARNEAU	1	
- LEUHAN	1	
- LANDERNEAU		1
	96	81

Diocèse de Léon :

- SAINT LOUIS (BREST)	5	
- BREST	1	
- RECOUVRANCE	1	1
- LAMBEZELLE	1	
- LESNEVEN	2	
- SAINT RENAN	1	
- PLOUGUERNEAU	1	
- PLONEOUR-MENEZ	1	
- PORSPODER	1	
- PLOUENAN	1	
- SAINT THEGONNEC		1
- PAROISSE NON CONNUE		1
	15	3

Diocèse de Tréguier :

- PLOUIGNEAU	1
--------------	---

Hors Bretagne

- SAINTE BRICE DE SOMMITE (CHAMPAGNE)	1
- SAINT EUSTACHE (PARIS)	1

On ne sera pas étonné de constater que les conjoints "étrangers" viennent d'abord d'ARGOL et de TELGRUC.

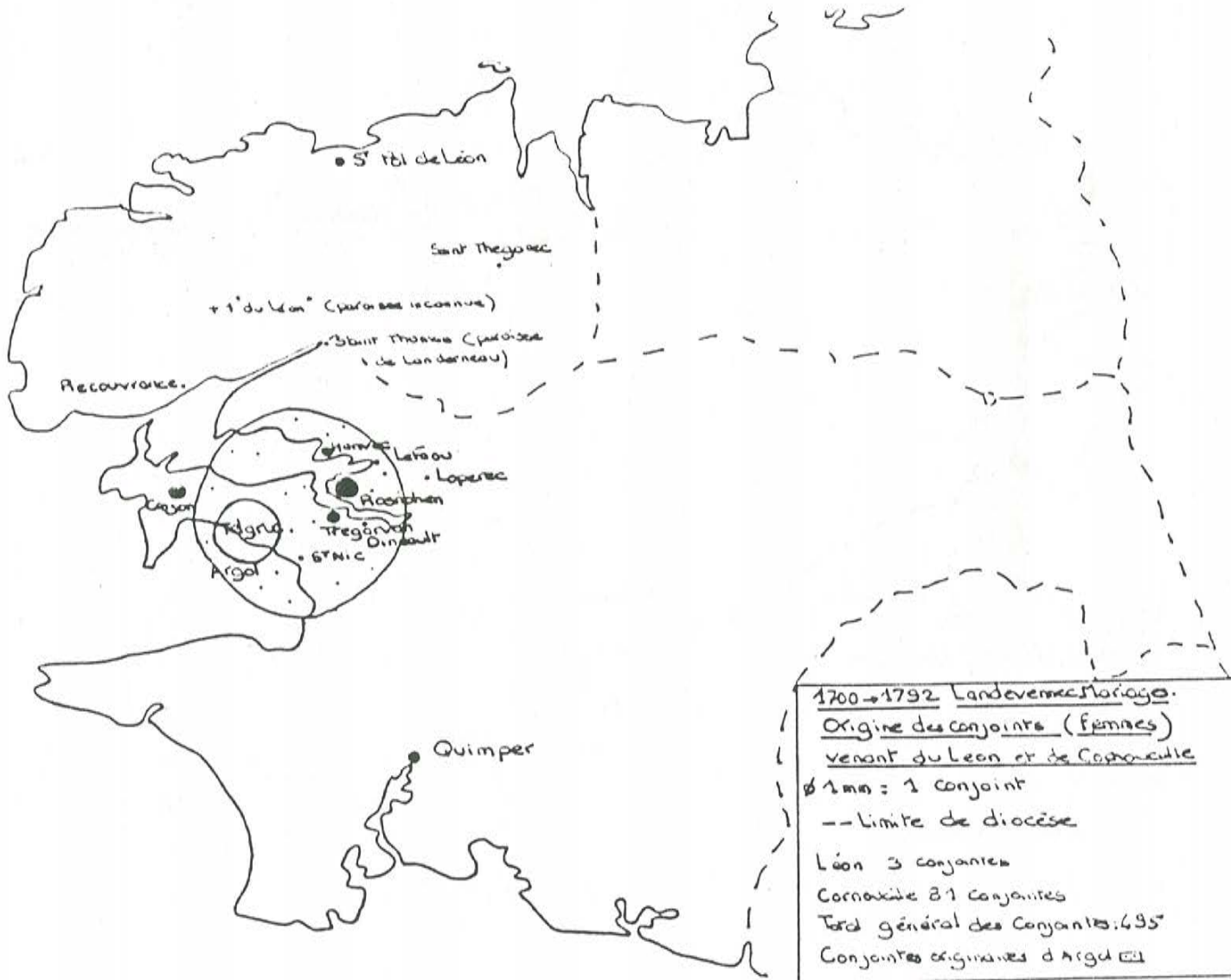
Hommes 47 sur 114 soit 41%
Femmes 62 sur 84 soit 74%

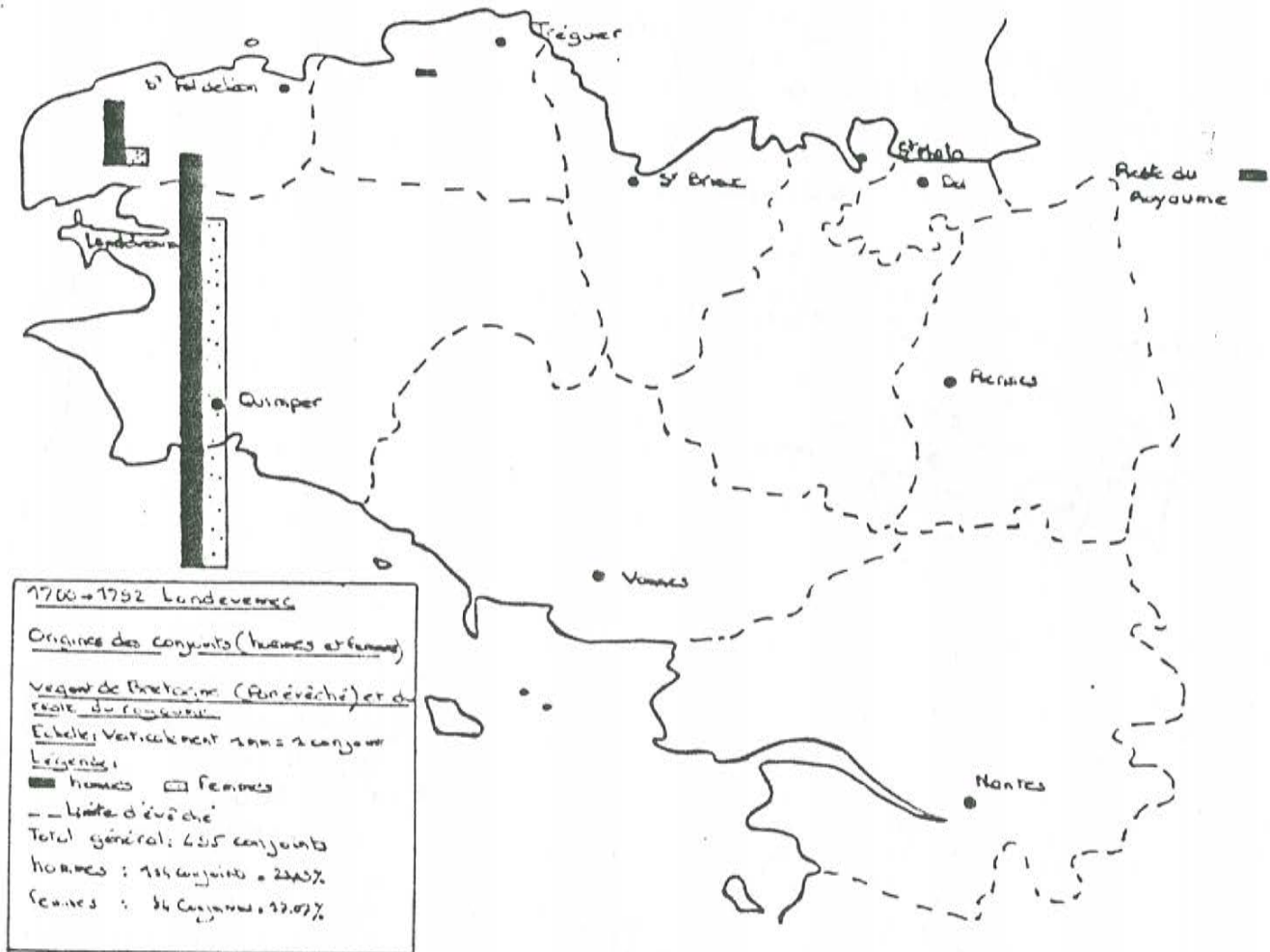
N'oublions cependant pas que, du fait des relations essentiellement maritimes à l'époque, LE FAOU, HANVEC, DAOULAS et surtout ROSNOEN sont à considérer comme des paroisses limitrophes.

Globalement les paroisses d'ARGOL, TELGRUC, CROZON, ROSCANVEL, SAINT-NIC, TREGARVAN, ROSNOEN, HANVEC, LE FAOU et DAOULAS, pouvant donc être considérées comme voisines de LANDEVENNEC, fournissent 74 hommes sur 114 (65%) et 77 femmes sur 84 (92%). Il apparaît ainsi clairement que la mobilité géographique est nettement plus importante chez les hommes, les femmes venant essentiellement des paroisses voisines tandis que 35% des hommes viennent de plus loin.

Jean-Jacques KERDREUX







LA CONSTRUCTION DU MONUMENT AUX MORTS

1918 - 1988

Il y aura 70 ans, le 11 novembre prochain, que le maréchal FOCH recevait la capitulation des armées allemandes. L'armistice fût signé dans une clairière de la forêt de COMPIEGNE, proche de la gare de RETHONDES, à bord d'un wagon-lit de l'état major français (c'est à bord de ce même wagon que la FRANCE connaîtra en juin 1940 la terrible humiliation de la défaite admise par PETAIN).

Les canons s'étaient tus, les "Poilus" avaient quitté leurs tranchées mais la dure réalité apparut : des régions dévastées, des champs de ruines et environ 1 400 000 morts rien que parmi les Français (1 700 000 chez les Allemands, les pertes totales étant évaluées à 8 700 000 personnes !).

Or, se devait de ne pas oublier ces hommes, nos frères ou nos pères, pour qui la vie s'arrêta sur un champ de bataille : la Marne, Verdun, le Chemin des Dames pour ne citer que les plus connus.

Dans toute la FRANCE, se créèrent des Comités d'érection de monuments en mémoire des disparus de la guerre. En BRETAGNE notamment où bon nombre de soldats ne revinrent jamais.

Le Comité de LANDEVENNEC était présidé par René COAT, premier maître de la Marine en retraite.

"Le Maire porte à la connaissance de l'assemblée qu'il s'est constitué dans la commune de LANDEVENNEC un comité privé d'initiative et d'exécution d'un monument à élever à la mémoire des enfants de la commune Morts pour la Patrie.

Pour l'édification de ce monument qui sera faite par souscription, le comité fait appel à la générosité des personnes en vue de réunir les fonds nécessaires à l'accomplissement de ce projet.

Le Maire (1) après avoir fait l'éloge de cette oeuvre patriotique et fait connaître au Conseil la dette de reconnaissance que la commune entière doit à ses enfants qui n'ont pas hésité à sacrifier leur vie pour défendre le sol de la Patrie, propose que la commune participe à cette souscription et invite le Conseil à voter une subvention aussi large que possible" (Conseil municipal - 5 février 1922).

A l'unanimité le Conseil votera une subvention de 1.800 francs.

La souscription publique permettra de plus de recueillir 3281 francs 75.

La construction du monument fût décidée sur un carré de 16m² que Corentin QUINAOU céda à la commune au prix de 200 francs.

Yves NEDELEC de LOGONNA-DAOULAS et Yves LABOUS de L'HOPITAL-CAMFROUT proposèrent chacun un projet de monument en granit de Kersanton.

Bien que de formes quasi-identiques, le projet de Yves NEDELEC fût reconnu de meilleur goût du point de vue artistique. Plus haut et plus large, il était également moins onéreux (4000 francs, inscriptions comprises).

Le monument sera inauguré au cours de l'été 1922. Nous ne savons que peu de choses de cette cérémonie sinon que l'Abbé SALAUN, Recteur, célébra un service de 1ère classe pour les victimes de la grande guerre et que les frais de réception des invités se montèrent à 119 francs...

R. LARS

(1) Marcel AURY



VICTIMES DES GUERRES INSCRITES AU MONUMENT AUX MORTS

Pardonne mais n'oublie pas...

1914 - 1918

ALIX J.M.	GUEGUENIAT L.	MELGUEN C.
ALIX J.P.	GUILLAMOT L.	MONZE A.
BALCON J.M.	GUERMEUR J.	PLANET A.
BARON J.H.	LE GOFF F.	POULLAQUEC L.
BARON J.M	LE GOFF H.	QUILLIEN J.Jacques
BORVON J.M	LE PAPE A.	QUILLIEN J.Marie
BOURVON A	LE STUM H.	QUILLIEN J.Pierre
BOUSSARD J.M	LE STUM J.M.	QUINAOU J.
DANIEL J.	LE STUM R.	ROPARS J.
DANIEL J.	LEVEQUE P.	ROPARS M.
D'HERVE E.	LOISEL J.	STEPHAN J.
GOAVEC F.	LUBERT G.	TORILLEC Y.
GOURLAY P.	MANAIN L.	MOUDENNER J.
GOURMELEN J.P.	MARCHADOUR J.M	SAGET A.
GOURMELEN J.M.	MAZEAS C	

1939 - 1945

BALCON A.	GRALL X.	MEROUR R.
BROSSET J.	GOURMELEN M.	ROPARS J.
BRUNET M.	KERMORGANT C.	RIOU J.
CAMUS J.L.	KERVELLA J.F.	RIOU Y.
CAMUS P.	LAURENT H.	TOUBLANC J.
DANIEL M.	MALBOT J.	VIBER F.
GOALES P.	MAZEAS H.	

Algérie

GUERMEUR Jean-Claude

II. Y A 150 ANS, LE PREMIER PARDON DE LANDEVENNEC

D'origines parfois très anciennes, les pardons ont toujours revêtu une grande importance dans la vie religieuse bretonne : Sainte Anne La Palud, Rumengol, Notre-Dame du Folgoat (Léon), Sainte-Anne d'Auray... ou plus modestement les pardons associés à nos innombrables chapelles.

Chacun a son rituel, ses particularités, et même si la fête profane qui les accompagne se veut parfois envahissante, tous témoignent encore d'une Foi profondément ancrée.

Leur célébration a lieu tous les ans à même époque. Pour LANDEVENNEC, le dimanche suivant l'Assomption (15 août) et ceci depuis 150 ans.

Transportons nous au village de Kerraoul. Le 10 mars 1792... Une petite fille vient de naître au foyer de Jean DANIEL et de son épouse Anne TORILLEC. Elle aura pour prénom Marie-Jeanne.

Marie-Jeanne DANIEL...

Nul ne se doute encore de l'étonnant destin qu'allait connaître cet enfant.

D'abord employée de maison à BREST, Marie-Jeanne se rend ensuite à PARIS où elle devient la cuisinière de la duchesse de FELTRE.(1)

Nous sommes en 1820-1830 et l'on parle beaucoup en FRANCE d'une nouvelle sainte dont les restes furent découverts vingt ans plus tôt à ROME : la pioche d'un ouvrier mit à jour une tombe portant pour épitaphe : "Pax Tecum, Filumena", Paix à toi, Bien-Aimée. Autour de cette inscription, des symboles : une palme traduisant le triomphe du Ciel, trois flèches matérialisant selon toute vraisemblance un supplice, une fleur signe de pureté, une ancre. Cette sépulture datant du milieu du 2ème siècle après Jésus-Christ ne pouvait que correspondre à une sainte : Filumena, Philomène, la Bien-Aimée...

Les frères de Saint-Jean de Dieu dont la mission est l'aide aux grands infirmes s'emploieront à propager le culte de Sainte-Philomène en FRANCE. En ITALIE, on l'accrédite déjà de plusieurs guérisons.

La Duchesse de Feltre s'intéresse-t-elle à la nouvelle sainte ? Peut-être, nous l'ignorons. Marie-Jeanne DANIEL toutefois s'y voue totalement et réussit même à obtenir on ne sait comment (2) des reliques qu'elle fait transférer à LANDEVENNEC par l'intermédiaire de Monseigneur de QUELEN, archevêque de PARIS et Breton de famille.

"Hyacinthe-Louis de QUELEN, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, archevêque de PARIS, à tous ceux qui liront les présentes, nous faisons savoir et nous attestons que, pour la plus grande gloire de Dieu et la vénération des saints, nous avons examiné les saintes reliques partie des ossements de sainte Philomène, vierge et martyre, prises au lieu de leur authentique origine. Nous les avons déposées sur un petit morceau de cuivre violet, fixé à une pièce de soie tissée d'or, et après avoir placé le tout dans une capsule d'argent de forme ovale munie de verre à sa partie antérieure et soigneusement fermée sur son autre

face nouée de fils de soie rouge, nous l'avons scellé de notre sceau. Fait à PARIS, sous la signature de notre Vicaire Général, sous notre sceau et le contre-sceau de notre secrétaire de l'archevêché, l'an du Seigneur mille huit cent trente six, le vingt-deux septembre. Signé : CARRIERE, vic. gén. Par mandatement de l'Illustrissime et Révérendissime Archevêque de PARIS : MOLINIER, chanoine, secrétaire".

"Après avoir pris connaissance, nous permettons d'exposer à la vénération des fidèles les saintes reliques de sainte Philomène. QUIMPER, le 27 août 1837. + JM, évêque de QUIMPER (3)" (certificat d'authenticité portant le sceau de Mgr de QUELEN dans la cire blanche et accompagnant les reliques).

La première fête de Sainte Philomène eût lieu un an plus tard, le dimanche 19 août 1838. Relisons le journal "L'Armoricain", édition du 18 août 1838 :

"Une paysanne de LANDEVENNEC ayant abandonné son pays pour se faire domestique à BREST, finit par aller à PARIS, où elle devint cuisinière de la duchesse de FELTRE. Ayant eu quelques relations avec des prêtres des missions étrangères, elle eut connaissance de la découverte miraculeuse des restes de sainte Philomène ; elle se crut soudain appelée à jouer une mission importante, se voua entièrement à la nouvelle sainte et voulut faire jouir son pays du nouveau culte. En conséquence, ramassant toutes ses économies, elle les consacra à l'envoi des reliques de la sainte, de sa statue, de l'érection d'un autel et à l'obtention d'un mandement de l'archevêque de PARIS, autorisant Mgr l'Evêque de QUIMPER à établir le culte de sainte Philomène à LANDEVENNEC. En conséquence, ce prélat a fixé au 19 de ce mois la fête inaugurative de la nouvelle sainte ; elle y sera célébrée avec pompe. Les paysans ont déjà beaucoup de vénération pour elle ; tous les enfants nouveaux-nés s'appellent Philomène".

L'enthousiasme de ce chroniqueur (qui pourrait très bien être Aristide VINCENT) le conduit tout de même à une certaine exagération, notamment quant à l'utilisation du prénom Philomène que l'on rencontre pour la première fois à LANDEVENNEC en 1837.

1837 : naissance de 19 filles
deux utilisations du Prénom Philomène
Jeanne Philomène
Julienne Claudine Philomène

1838 : 14 filles
Marie-Jeanne Philomène
Anne Julienne Philomène
Marie-Yvonne Philomène
Marie-Antoinette Philomène

1839 : 16 filles
Anne Philomène
Marie-Rose Philomène
Marie-Julienne Philomène

1840 : 9 filles
pas de Philomène

1841 : 18 filles
Marie Louise Philomène
Philomène

1842 : 11 filles
Clémence Philomène

1843 : 17 filles
Marie Louise Philomène

"L'Armoricaïn" laisse également entendre qu'une statue et un autel particulier furent érigés à cette époque. Peut-être devons nous être assez sceptiques sur ce point.

La statue de Sainte Philomène (aujourd'hui dans la chapelle du Folgoat) serait nettement postérieure d'une trentaine d'années si l'on en juge par un document datant des lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat (4) :

"Landévennec, le 23 janvier 1906

Monsieur le Président
du Conseil de Fabrique(5)

J'ai l'honneur de revendiquer
la statue de Ste Philomène
qui a été donnée à l'église de
LANDEVENNEC par ma
tante Marie Jeanne
DANIEL il y a 37 ans.

Hervé DANIEL
Kéraoult."

La statue daterait donc de 1869. Elle prit la place de celle de Saint Jean Baptiste au dessus de l'autel situé face à l'entrée Sud de l'église (par le porche), les lettres SJ se trouvant sur le tabernacle attestant de la consécration primitive de l'autel.

Marie-Jeanne DANIEL avait alors 72 ans et vivait au bourg de LANDEVENNEC.

Quand Marie-Jeanne décéda le 17 janvier 1877 à l'âge de 84 ans, le culte de Sainte Philomène était bien implanté à LANDEVENNEC et son pardon suivi par une foule nombreuse où se retrouvent paroissiens et pèlerins débarqués le matin des vapeurs ou d'autres bateaux. Spectacle grandiose que ces barques sous voiles arrivant à Port-Maria...

"La fête patronale de LANDEVENNEC qui a eu lieu le dimanche 20 de ce mois (1882), avait attiré un grand nombre d'étrangers dans ce charmant petit endroit assis sur un des sites les plus pittoresques de l'Aulne. Le bateau à vapeur, la Marie-Anne, de Port-Launay, y est arrivé vers onze heures, transportant au moins 150 promeneurs parmi lesquels on remarquait les musiciens de CHATEAULIN. Tôt après est arrivé de BREST le vapeur, le Bas-Breton, qui n'était pas moins chargé que le premier. Ajoutez à ces deux navires un certain nombre de petites embarcations parties des communes riveraines, telles que Plougastel, Logonna-Daoulas, l'Hôpital-Camfrout, Logonna-Quimerch et Le Faou, arrivant toutes au débarcadère (6), plus ou moins chargées, et une foule de promeneurs venus pédestrement de Trégarvan, d'Argol, de Telgruc, etc... et vous vous

ferez une idée de l'animation inaccoutumée qui régnait dans ce séjour délicieux. Les habitants de LANDEVENNEC, favorisés et encouragés par un beau soleil, s'étaient préparés à bien recevoir leurs hôtes : beaucoup de maisons étaient pavoisées aux couleurs nationales et des tentes avaient été élevées par les débitants dans leurs jardins, où, grâce au climat qu'envie le reste de la presqu'île armoricaine, on jouissait d'une fraîcheur bienfaisante.

La Musique à laquelle les autorités locales et en général tous les habitants de la commune ont fait un chaleureux accueil, s'est fait entendre à une heure et demie sur la place du bourg (7) et à trois heures et demie près du débarcadère.

Enfin, à quatre heures et demie, les bateaux à vapeur et les autres embarcations ont quitté LANDEVENNEC et bientôt la foule s'est dispersée petit à petit, rendant ainsi à ce pays son calme habituel, après une journée dont chacun conservera un excellent souvenir" (journal "Le Bas-Breton" - 26 août 1882).

Un miracle se produisit même lors d'un pardon. Une personne de Logonna-Daoulas dit-on (8), atteinte de paralysie se mit à marcher, laissant ses béquilles près de l'autel Sainte-Philomène où elles resteront jusque dans les années 1960.

Le culte de Sainte-Philomène cessa officiellement en 1961 (quelques années plus tard à LANDEVENNEC), l'origine de la Sainte, comme de plusieurs martyrs romains, n'ayant pas été réellement authentifiée Saint Jean Baptiste retrouva alors son emplacement primitif et Philomène émigra à la chapelle du Folgoat...

Le pardon de la paroisse continue cependant d'être célébré le dimanche suivant le 15 août mais en l'honneur de Notre-Dame cette fois.

Perpétuant la tradition qui voulait que la fête religieuse s'accompagne de réjouissances profanes, le Syndicat d'Initiative organise ce jour, et ce depuis une quinzaine d'années, la fête des Hortensias. Hortensias, vous comprendrez pourquoi...

R. LARS

Notes :

- (1) La duchesse de FELTRE est la fille d'Henri CLARKE (1765-1818), duc de FELTRE, Maréchal de France, ministre de la guerre de 1807 à 1814 puis en 1815.
- (2) Sans doute par des relations de la duchesse de FELTRE
- (3) Mgr Jean-Marie de POULPIQUET de BRESKANVEL
- (4) Archives départementales 2 V 35
- (5) Conseil Paroissial
- (6) Port-Maria
- (7) Il s'agit de la place se trouvant à l'entrée de l'ancienne abbaye.
- (8) Qui pourrait nous apporter des précisions sur ce point ?

Sources :

Archives départementales et municipales

Pax n° 37 - janvier 1959

Notes de l'Abbé BRENEOL, recteur de LANDEVENNEC de 1943 à 1967

Journal l'Armoricaïn - 18 août 1838

Journal le Bas-Breton - 26 août 1882

Les bannières de Sainte -Philomène :

La paroisse possède deux bannières de sainte Philomène, l'une bénite en 1924 portant d'un côté Notre-Dame du Folgoat, de l'autre sainte Philomène ; la seconde, plus ancienne, avec d'un côté Saint Guénolé et de l'autre Sainte Philomène.

